

STADE PLEYBENNOIS

Le football est un sport d'équipe. Il y a donc quelques règles essentielles à suivre pour que la saison se déroule au mieux pour tout le monde dans un club comme le nôtre où les dirigeants sont bénévoles. Il appartient à chacun d'entre nous de faire en sorte que nous puissions continuer à pratiquer notre passion sans que les bénévoles soient épuisés en fin de saison.

CHARTRE DU JOUEUR

En signant une licence au Stade Pleybennois, le joueur s'engage à :

1. Être présent aux entraînements.
2. Être présent aux matchs et au poste décidé par les dirigeants (convocation par mail via le site internet du club).
3. Prévenir au plus tôt en cas d'absence.
4. Respecter les dirigeants, les partenaires, les adversaires et les arbitres.
5. Arbitrer des rencontres si besoin.
6. Ne pas oublier son équipement.
7. Arriver en tenue du club.
8. Nettoyer les vestiaires après les entraînements et les rencontres, ramasser le matériel et les objets pouvant traîner (bouteilles d'eau etc).
9. Apporter son aide lors des manifestations organisées par le club (loto, vide-grenier, etc ...)

CHARTRE DU PARENT DE JOUEUR MINEUR

En dehors des horaires d'entraînement et de matchs, en aucun cas le Stade Pleybennois ne peut être tenu pour responsable de tout accident ou incident pouvant survenir. Aussi, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour que votre enfant ne se retrouve jamais seul au Club.

Le parent de joueur s'engage à :

1. Participer au transport des joueurs de l'équipe en déplacement : Ceci concerne 3 ou 4 déplacements au cours de la saison. Un roulement entre les parents sera mis en place (le planning vous sera transmis par mail avec tout les numéros de parents) . Au cas où vous ne pourriez assurer ce transport, nous vous demandons de vous arranger avec une autre personne afin qu'elle vous remplace.
2. Très important : s'assurer de la prise en charge de son (ses) enfant(s) par un dirigeant en l'(les) accompagnant jusqu'au lieu de rendez-vous et être présent à la fin de l'activité pour reprendre les enfants.
3. Participer au lavage du jeu de maillots de l'équipe, par roulement également.
4. Apporter son aide lors des manifestations organisées par le club (loto, vide-grenier, tournoi etc).

Signature du joueur :	Signature du tuteur légal :	Signature du club :
		